

Fongicide céréales **Pack DIADEX** Diadem® + Imtrex® 5L + 1L

- Solution complète et très performante sur blés
- Rendement sécurisé avec un contrôle renforcé sur septoriose
- Raisonner sa protection fongicide blés pour plus de rentabilité

PERFORMANCE SEPTORIOSE RENFORCÉE

blés



Septoriose



Rouille brune



Rouille jaune

++++

++(+)

++(+)

EFFICACITÉ ++++ Très bonne

+++ Bonne

Pack Diadex

Offre renforcée en Xemium®



meilleur contrôle de la septoriose

2 MOLÉCULES TRÈS PERFORMANTES POUR SÉCURISER LE RÉSULTAT

Stade Dernière Feuille Étalée : le stade clé de la protection des céréales

1
Revysol®
L'innovation
isopropanol-azole



Xemium®
La référence
SDHI

- + Large spectre d'efficacité
- + Protection et rendement sécurisés
- + Gestion des risques résistances

Performance sur blés



Diadem® + Imtrex®
Efficacité septoriose
+10 points Rendement
+3 q/ha

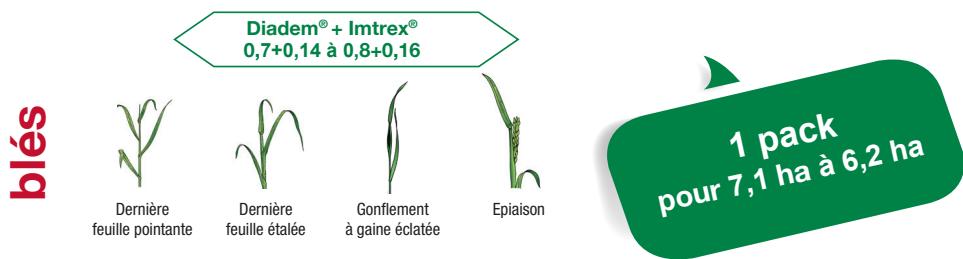
Source : essais BASF

SIMPLIFIER LES CHANTIERS DE PULVÉRISATION



Préventif ou curatif : une bonne action des fongicides passe par une application avant l'apparition des symptômes

RECOMMANDATIONS



QU'EST-CE QUE LE PACK DIADEX ?

	DIADEM® - 5 L	IMTREX® - 1 L
AMM	N° 2190686	N° 2110144
Composition	100 g/L mefenitrifluconazole (nom d'usage Revysol®) + 50 g/L fluxapyroxad (nom d'usage Xemium®)	62,5 g/L fluxapyroxad (nom d'usage Xemium®)
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés, triticale épeautre : septoriose(s), rouille(s), oïdium(s) Orges : helminthosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s) Avoine : rouille couronnée, oïdium(s) Seigle : rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s)	Blés, triticale épeautre : septoriose(s), rouilles, piétin-versée, oïdium(s) Orges : piétin-versée, helminthosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s) Avoine : piétin-versée, rouille couronnée Seigle : rhynchosporiose, rouille brune, oïdium(s)
Dose autorisée	1,5 L/ha	2 L/ha
ZNT aquatique	5 mètres	5 mètres
ZNT personnes présentes et résidents	3 mètres	5 mètres
Nombre max.d'application/ ha /an	1/an (stades BBCH 30 - 59)	1/an (stades BBCH 25 - 69)
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 H	48 H

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie :gants EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) , EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque respiratoire à cartouches A2P3.

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les deux produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un/et ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 839CFFE0920R - Septembre 2020

Diadem® : SGH07, SGH09 – ATTENTION - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H315 : Provoque une irritation cutanée - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation - H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Imtrex® : SGH07, SGH08, SGH09 – ATTENTION - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation - H351 : Susceptible de provoquer le cancer - H411 :Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Peut produire une réaction allergique Contient : (2S)-2-HYDROXY-ESTER D'ACIDE PROPANOIQUE DE 2-ÉTHYLHEXYLE - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.